

organismes gouvernementaux canadiens, tant fédéraux que provinciaux, doivent également être invités à restructurer leurs activités en fonction de l'évolution des réalités politiques soviétiques<sup>36</sup>.

Ainsi, tout en apprenant avec plaisir l'augmentation de 50 p. 100 de l'effectif du bureau économique/commercial de l'Ambassade du Canada à Moscou, le Comité espère que les changements ne s'arrêteront pas là<sup>37</sup>. Le Comité a notamment la certitude qu'il existe un rapport entre une forte présence à l'ambassade et des liens commerciaux importants.

En conséquence :

**Le Comité adresse ses félicitations au gouvernement pour avoir augmenté l'effectif du bureau commercial de l'Ambassade du Canada à Moscou, qui couvre désormais 10 des nouvelles républiques de l'ancienne Union soviétique, notamment la Russie. Par contre, le Comité recommande au gouvernement d'envisager également la mise en place de consulats dans certains des principaux centres régionaux de la Russie et de l'Ukraine et dans les capitales de républiques clés, par exemple le Kazakhstan, afin de favoriser le mécanisme de décentralisation et de démonopolisation du pouvoir. Le Comité recommande également au gouvernement de nommer dans les plus brefs délais un nouvel ambassadeur en Ukraine, d'ouvrir l'ambassade de Kiev et de prévoir suffisamment de place pour tenir des foires commerciales et autres expositions commerciales et culturelles, et d'affecter un personnel commercial assez nombreux en Ukraine également.**

<sup>36</sup> Carl McMillan, *Canada-USSR Joint Ventures: A Survey and Analytical Review*, Canada-USSR Business Council, 1991, p. 56.

<sup>37</sup> Cela porte l'effectif total de l'ambassade à 9,5 années-personnes réparties entre des employés d'origine canadienne et des employés recrutés sur place s'occupant des questions économiques et commerciales.